

3600 communes bénéficient désormais de l'offre radio sur fibre optique INFOSAT en France métropolitaine

3 600 communes bénéficient désormais de l'offre radio sur fibre optique INFOSAT en France métropolitaine

INFOSAT, opérateur Internet agréé auprès de l'ARCEP, qui développe et exploite des réseaux de télécommunication hertziens (zones blanches sans ADSL en grand public et zones d'activités économiques), bascule progressivement les liens d'adduction cuivre de ses infrastructures vers des liens optiques. Cette évolution profite directement aux abonnés (grand public et entreprises) puisqu'elle leur permet de bénéficier d'une augmentation très significative des débits offerts.

INFOSAT s'appuie pour réaliser cet objectif sur les offres fibres optiques des DSP (Délégation de Service Public), des régies publiques de télécommunication, et de l'offre nationale de capacité de France Télécom.

INFOSAT raccorde à ce jour 3 600 communes en fibre optique à son réseau et rend disponible son offre Wireless DSL (WDSL) dans plus de 10 000 zones d'activités économiques en France. L'offre fibre optique présente de nombreux avantages par rapport à l'offre cuivre, dont :

- offrir des services IP à débit symétrique (10/10, 20/20 et jusqu'à 100/100 Mbits) en mode radio depuis le réseau optique présent sur la zone ;
- permettre de réduire considérablement le prix d'accès au service ;

- raccourcir les délais de disponibilité et abaisser le coût de l'abonnement, par la suppression des derniers mètres de génie civil.

L'offre fibre optique INFOSAT en zones d'activités économiques est constituée d'une armoire télécom raccordée sur la fibre optique, d'un mât de 12 mètres et de l'ensemble des équipements actifs permettant la mise en place d'une boucle locale radio à très haut débit (3x150 Mbits opérationnels) pour la desserte de la zone.

L'offre grand public INFOSAT, utilisant la même technologie que celle dédiée aux zones d'activités économiques, est en cours de déploiement dans le haut du département de l'Hérault (Communauté de Communes du Lodévois & Larzac) et permettra sur les zones où le débit ADSL ne peut dépasser les 512 Kbits, de produire une offre 10/10 Mbits à l'abonné, soit un débit équivalent à celui des offres urbaines.

Suite à l'avis n°09-A-57 du Conseil de la Concurrence paru le 22 décembre 2009, préconisant d'interdire à France Telecom d'améliorer les débits par le dégroupage des sous-répartiteurs, la solution d'INFOSAT apparaît comme l'une des seules disponibles pour améliorer les services IP dans les zones ou les débits plafonnent à 512 Kbits. La solution INFOSAT présente l'avantage d'aller dans le sens du « fibrage » de la France (au moins une prise optique par commune) et de supprimer les fils de cuivre souvent en très mauvais état.

A propos d'INFOSAT

Fondée en 1995 et labellisée OSEO / ANVAR depuis juillet 2007, INFOSAT est un opérateur Internet, agréé auprès de l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes) qui développe et exploite des réseaux WIFI dans les zones blanches ADSL (zones non desservies par les réseaux) sur le territoire national principalement sur le quart Nord Ouest de la France.

La Société compte à ce jour plus de 3 000 abonnés.

INFOSAT a réalisé un chiffre d'affaires de 1,3 M€ en 2008 pour une marge d'exploitation de 2,5 %.

Les titres composant le capital social d'INFOSAT sont inscrits sur le Marché Libre de NYSE EURONEXT PARIS depuis le 18 décembre 2008.

Code ISIN: FR0010688465

Code Mnémonique : MLSAT